

—Vous effrayer ! non ; je veux vous convaincre que la misère ; corde de Dieu est plus grande que vos fautes... O mon père ! laissez-moi vous amener un prêtre.

—Un prêtre ! répéta Isidore.

—Oui, l'ami, le bienfaiteur de votre fils ; celui qui a secouru notre misère, qui m'a guéri dans mes souffrances, qui a éclairé mon ame et qui m'a mis à même de recevoir mon Dieu. Aujourd'hui, j'ai fait ma première communion. Le Sauveur qui est mort pour les péchés du monde est dans mon cœur... O mon père ! écoutez son ministre. Il attend près d'ici. Dites, dites, je vous en conjure, qu'il peut venir que vous ne le repousserez pas.

—Il t'a fait du bien, qu'il vienne, je le remercierai."

L'enfant n'en entend pas davantage, il part comme un trait, et me conduit près de son père qui en me voyant entrer, me dit : "Monsieur, je vous remercie, vous avez fait du bien à mon fils.

—Je veux vous en faire aussi, répliquai-je, Charles est heureux : en lui enseignant la religion, je lui ai appris le bonheur.

—Il est trop tard, répondit Isidore. Laissez-moi mourir en paix ; laissez-moi finir..." En disant ces paroles, il étendait le bras pour me repousser. Charles tomba à genoux. "O mon père ! mon père ! s'écria-t-il, ne rejetez pas le salut qui vous est envoyé. Je mourrai de douleur si vous ne m'accordez pas ma prière. Vous allez mourir, dites-vous, et vous détournez la vue de votre Charles ; vous ne voulez plus l'entendre. Ne sentez-vous pas mes larmes sur vos mains ? Au nom de tout ce que vous avez aimé, mon père, laissez le prêtre vous parler de miséricordes divines ; accordez-lui votre confiance et confessez vos fautes."

Les larmes, les sanglots, les prières de Charles avaient vaincu le moribond. Il se retourna du côté de son fils... "Eh bien, je cède, dit-il. Laisse-moi avec Monsieur, et va chercher ta mère, il faut qu'elle me pardonne." Transporté de bonheur, Charles embrassa son père, se jeta à son cou et courut avertir sa mère. Tous les deux revinrent bientôt. Le malade s'était confessé. En apercevant celle qu'il avait tant fait souffrir, il voulut parler, mais les paroles moururent sur ses lèvres. Il tomba sans connaissance sur son oreiller. Sa femme et son fils passèrent leurs bras sous sa tête appesantie ; leurs larmes ruisselaient sur son visage pâle et déjà décomposé. Au bout de quelques minutes il revint à lui, se pencha sur Charles, et me demanda : "M'a-t-elle pardonné ?

—Que parles-tu de pardon ? se hâta de dire la femme d'Isidore ; c'est de bonheur qu'il faut parler aujourd'hui.

—Et de mort, ajouta le malade, car, je le sens, je n'ai plus que quelques instans à vivre, mais ces derniers instans ne seront pas sans douceur ; toi, tu m'assures que tu m'as pardonné, et cet ange, notre enfant, m'a ouvert la porte du ciel, en me décidant à me réconcilier avec Dieu."

En entendant ces paroles, Charles pleurait de joie et en même temps de douleur. Il se disait : mon père est revenu à des idées religieuses, mais il va quitter ce monde, et ma pauvre mère, qui a souffert si longtemps, ne se sera réjouie qu'un moment.

D'après les désirs d'Isidore, j'avais envoyé prévenir le curé de la paroisse. Il arriva. L'épouse et le fils tombèrent à genoux près du lit, et l'extrême-onction fut administrée au malade.

Pendant les prières des agonisants, je n'entendais que les sanglots de Charles et de sa mère, et les râlemens de la poitrine d'Isidore, qui se remplissait de sang. A ces mots : *Partez, ame chrétienne*, le pécheur repentant se souleva un peu, et dit d'une voix éteinte : "Je vais au Dieu de mon fils !" il laissa retomber sa tête. Les prières continuèrent, mais il ne les entendait plus... il avait cessé de vivre et de souffrir.

Je reconduisis à leur logement l'épouse et l'enfant éplorés. Leur douleur était calme et sans éclats. Une religieuse peut seule adoucir les horreurs de la mort.

Le lendemain, revenu à Paris, je me rendis avec Charles aux funérailles d'Isidore ; mon jeune ami m'apprit la résolution qu'il avait prise, le vœu qu'il avait fait la veille en communiant : il avait juré si son père mourait en chrétien, s'il écoutait sa voix, de s'attacher aux autels, et de consacrer sa vie entière au service de Dieu.

Depuis ce jour, il a tenu parole ; il s'est attaché à une paroisse où il offre l'encens, il porte la croix, il pare l'église, et sa vie est toute de piété. Dieu et sa mère l'occupent seuls.

FIN.

ON demande un MAITRE D'ECOLE à l'INDUSTRIE. Celui qui saurait le français et l'anglais serait préféré à celui qui ne parlerait que la première langue. Pour les conditions, on pourra s'adresser au village de l'Industrie, à M. MANSEAU, V. G. curé, ou aux SYNDICS du même lieu.

NOYÉ, le 11 Mars dernier, près de l'Isle-St. Paul, JOSEPH ENO, de la paroisse de Montréal. Signalement : homme de cinq pieds et demi, teint brun, cheveux noirs, surtout de drap couleur de tabac, veste carottée noire et verte, culotte grise d'étoffe américaine, chemise de diaume rayé, casque de loutre, une montre d'argent à patentes, marquée "Joseph Eno."

Son cheval et sa voiture sont décrits comme suit : Sleigh peint en vert, à double siège, cheval sous poil noir avec harnais complet à bossettes blanches. Les messieurs du clergé ou autres personnes sont priés d'en donner avis au Supérieur du séminaire de Montréal, Messire Quiblier, aussitôt qu'il viendra à leur connaissance qu'il a été retrouvé, sans le faire inhumer, attendu que les parens du défunt désirent qu'il soit inhumé à St. Michel de Lachine.

S avril.

A VENDRE

A CE BUREAU

L'ALMANACH DU CLERGÉ CATHOLIQUE DES PROVINCES BRITANNIQUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD POUR 1845.

Prix : 15 sols.

UN LIVRET intitulé : ASSOCIATION DE PRIÈRES POUR LES PRÊTRES DÉFUNTS.

Prix : 18 sols.

—AUSSI—

QUELQUES centaines de gravures de l'Autel de l'Archiconfrérie de la Cathédrale de cette ville, pouvant servir de BILLET D'ADMISSION à ladite ARCHICONGRÉGIE.

VENTE D'IMMEUBLE.

LUNDI le 28 AVRIL prochain, sera vendu sur les lieux par encan public, UN BEAU TERRAIN près de la MAISON DE LA PROVIDENCE, contenant 70 pieds de front sur 134 pieds de profondeur, borné en front par l'alignement de la rue Ste. Catherine, derrière par le terrain de l'honorable R. U. Harwood, du côté du sud-ouest par Wm. G. H. Collin, écuyer, et du côté du nord-est par une rue avec MAISON en bois à un étage dessus construite et un excellent puits.

Ce Terrain était autrefois occupé par Dame Veuve Gamelin, comme l'asile des vieilles femmes infirmes.

Pour plus amples informations s'adresser à PAUL JOS. LACROIX, Ecr. Rue St. Hubert.

La Vente à ONZE heures.

A VENDRE,

ET POSSESSION DONNÉE AU 1^{ER} MAI PROCHAIN.

UNE SUPERBE MAISON en pierre à trois étages, située au village de la POINTE-AUX-TREMBLES, de la contenance de 55 pieds de longueur sur 36 de largeur, avantageusement occupée et bien connue depuis longtemps comme maison de commerce, ayant double cave, ainsi qu'une Boulangerie, Salière, Glacière, Hangar, Boucherie, quatre Ecuries, deux puits, un grand jardin rempli d'arbre fruitiers de différentes espèces.

Pour être vendus les dites dépendances à la porte de l'église de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, le lundi 21 AVRIL prochain à DIX heures du matin.

J. B. CADIEUX.

L'acquéreur aura beaucoup de facilité pour le paiement d'une partie de la somme (au moins 5 à 6 ans).

N. B. Le contrat de vente sera passé par M. Michel Boulet comme propriétaire, conjointement avec M. J. B. Cadieux.

ADVERTISEMENT.

A person name WILLIAM BURKE, having obtained from me, last year, a WRITING authorising him to collect money to build a catholic chapel at Missiskouibay, I warn the public that I have taken from him all authority to that affect and consequently, that no person should give him any money till he receives new orders. J.-B. A. BROUILLET, Priest.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1 ^{re} insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1 ^{re} insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1 ^{re} insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

} *Printed.*